

de sécurité. Kiska semble, de la part du personnel, du concours conjugué de l'armée, de la marine et de l'aviation, car tous avaient mis l'épaulé à la roue, et même des civils, un exemple qui mérite d'être suivi dans les opérations futures.

Au sujet de l'autre point qu'a touché l'honorable député, j'ai tâché, au début de mes observations dans cette enceinte, de bien faire comprendre que de tous les facteurs qui contribueront à prolonger les hostilités le plus efficace dans ce sens, selon moi, c'est l'impression que la guerre est finie. L'honorable député l'a dit, dès que se répand cette impression, il s'ensuit une période de relâchement; on s'imagine que pour remporter la victoire il n'est plus nécessaire de soutenir aussi intensément ses efforts. Ce serait là donner précisément dans le jeu de l'ennemi; il veut d'abord nous inspirer une fausse confiance, afin de nous arracher les meilleurs termes, de meilleurs termes en tout cas que ceux que comporte la reddition sans condition. Comme je le disais lors de l'ouverture de la campagne en faveur du dernier emprunt de la victoire, si je devais donner une devise à la population canadienne pour l'année 1944, —un de nos prédicateurs avait coutume, le jour de l'an, de proposer à ses ouailles un texte pour toute l'année à leur méditation,— je lui proposerais la suivante: Ne désistez pas. Je conviens, avec l'honorable député, qu'il suffirait pour ne pas désister de maintenir la pression sur les hommes, l'équipement et les finances. Si nous montrons de la discrétion lorsque nous nous sentons la déman-gaison de parler, omettons de fournir des renseignements secrets que nous aimerions communiquer, ne fût-ce que pour montrer à autrui que nous sommes dans le secret des dieux. Nous devrions toujours éviter de nous laisser glisser sur la pente trop facile de l'exaltation de soi-même et garder pour nous-mêmes tous les renseignements que nous possédons, jusqu'à la tombée du rideau sur le spectacle. L'histoire ne nous offre aucun exemple de publicité comparable à celle que l'on fait aux événements futurs pendant la guerre actuelle. Je suis parfois porté à déplorer toute cette réclame. Evidemment cela tient à notre époque de moyens de communication rapide, alors que tant de personnes ont à se renseigner, plusieurs savent, et un peuple démocratique en particulier demande des renseignements et estime que ses chefs doivent le tenir au courant le plus possible. J'espère que cette soif de renseignements au cours d'une guerre dont l'enjeu est non seulement les deniers de la population mais aussi la vie de ses hommes, ne s'exaltera pas au point de rendre publics des renseignements qui ne sont pas absolu-

ment indispensables à la fin que je viens d'indiquer, et dont la divulgation pourrait mettre en péril des vies humaines et le succès d'opérations militaires.

M. BLACK (Cumberland): Voici deux questions dont je désire saisir le comité, peut-être même le ministre pourrait-il y apporter des éclaircissements. Il s'agit d'abord d'un citoyen de ma circonscription de Cumberland. Son père était décédé et il vivait sur la ferme avec son frère. Appelé sous les drapeaux et rangé dans la catégorie C, il obtint un sursis et travailla dans la forêt comme bûcheron. Il désirait transporter ses billes pendant que la terre était encore couverte de neige. Il a été appelé à Halifax et, semble-t-il aujourd'hui, sous un autre numéro matricule et au lieu d'un autre. L'armée l'a accepté et versé dans le service sous le nom de Harry Blake Fraser, numéro matricule G15883, alors que son nom véritable est Harry Brenton Fraser et son numéro matricule G15419. Il fait maintenant partie de l'armée sous un autre nom, en dépit de l'exemption dont il bénéficiait comme cultivateur et du fait qu'il travaillait à la coupe du bois en forêt. Il s'agit de savoir s'il relève de l'autorité militaire, s'il doit rester à cet endroit ou s'il peut s'en aller chez lui. Sa mère m'a écrit une lettre qui excite la pitié: elle est malade; elle a deux autres fils dans les forces armées; l'intéressé est retenu à Halifax depuis quelques semaines et, à ma connaissance, il y est encore.

J'aimerais aussi vous parler de la question du logement dans les hôtels d'Halifax. On m'a appris que l'hôtel Hillside, auquel le ministre et l'honorable représentant d'York-Sunbury ont fait allusion cet après-midi, a été abandonné par le Corps féminin de l'armée canadienne et qu'il est à peine occupé en ce moment. Vu la rareté des hôtels et des maisons de logement à Halifax, et vu qu'on s'est emparé de l'hôtel Halifax, de l'hôtel Waverley et qu'on utilise l'hôtel King Edward à des fins militaires, est-ce qu'on ne pourrait pas mettre l'hôtel Hillside à la disposition du public pour y loger les voyageurs et les civils? Les gens qui ont affaire à Halifax, les gens qui vont y voir partir les membres de leur famille, n'ont aucun endroit pour se loger. Quantité de gens doivent rester debout toute la nuit, et on leur défend dans certains cas même de s'y rendre. Si les faits sont bien comme on me les a rapportés, le ministère s'est emparé de cet hôtel au coût initial de \$50,000; en ajoutant les dépenses supplémentaires qu'il a fallu faire on a porté le total à \$89,868.63; et je le répète, d'après mes renseignements cet immeuble ne sert presque plus aux fins pour lesquelles on l'a d'abord obtenu.